

Si toutes les obligations du Canada, tous les bons du Trésor et autres effets achetés par les banques avaient été crédités au peuple canadien, c'est une somme de près de 10 milliards de dollars, depuis 1960, comme l'a dit l'honorable ministre des Finances, qui serait capitalisée au nom des contribuables canadiens. Par contre, si toutes les obligations et tous les effets n'avaient pas été inscrits au nom des banques, depuis la Confédération, la dette nationale serait inexistante et l'avoir national des Canadiens serait de plus de 42 milliards de dollars au lieu d'une dette brute de 42 milliards de dollars. De plus, au lieu de payer des taxes pour rembourser les banques et leur verser plus de 2 milliards de dollars d'intérêt par année, les Canadiens retireraient des dividendes annuels.

Monsieur le président, on pourrait passer d'une dette, d'un système d'endettement de 42 milliards de dollars, à un avoir de 42 milliards, et là, on verrait un véritable changement. On approcherait alors de la réalisation de cet idéal que nous voulons tous, bien entendu, et qui est la société juste.

Ce n'est pas avec des acrobaties de mathématiques ou de chiffres que l'on réglera les problèmes. Ce n'est pas en enlevant davantage à l'un, sous prétexte d'alléger le sort de l'autre, qu'on réglera les problèmes du chômage, de l'emploi et de la production.

Donc, il ne s'agirait plus de taxes socialisantes, de taxes punitives, de taxes tyranniques, comme c'est le cas sous le régime financier actuel, mais bien de dividendes qui seraient distribués à tous les citoyens, sous un régime créditiste.

Monsieur le président, nous souhaitons le jour où un ministre des Finances aura l'avantage et l'honneur de venir annoncer, dans son discours du budget au peuple canadien, qu'au lieu d'avoir un système de dettes, on aura enfin un système d'actif. A ce moment-là, on mettra fin au système où la plupart des ouvriers canadiens doivent peiner, non seulement pour joindre les deux bouts—puisqu'ils ne les joignent pas—mais même pour vivre dans une pauvreté malséante dans un pays abondamment riche.

Monsieur le président, le jour où un ministre des Finances annoncera cela, je crois que l'on aura fait le pas important, c'est-à-dire donner aux contribuables canadiens la sécurité dans la liberté personnelle pour tous et chacun.

• (4.00 p.m.)

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur le président, «Qui trop embrasse mal étreint». Je veux donc laisser à d'autres le soin d'indiquer la signification de la réforme fiscale et du budget pour le vieillard, l'ouvrier, la femme, l'artiste et les autres classes de la société.

Je laisse également à d'autres la tâche de démontrer la contribution de cette réforme fiscale et du budget à la réalisation de l'idéal d'une société juste, grâce à une distribution plus équitable de la charge fiscale. Il me semble qu'une décision qui prévoit qu'un million de personnes seront heureusement chassées de la liste des «imposés» doit constituer pour le moins un commencement de preuve qu'il s'agit bien là d'une réforme.

L'honorable député de Waterloo (M. Saltzman) a suggéré que le mot «réforme» soit remplacé par le mot «changement». Je pense qu'il est Chinois,—si je peux parler comme on parle à Drumondville—ou qu'il coupe

[M. Matte.]

les cheveux en quatre. Le Petit Larousse que j'ai présentement en main définit le mot «réforme» comme il suit:

Changement opéré en vue d'une amélioration.

La vraie différence, au point de vue vocabulaire, est entre une réforme et une révolution. Il s'agit bien ici d'une «réforme» et non pas d'une «révolution», et c'est peut-être ce que mon ami regrette.

Je me contente donc d'indiquer aujourd'hui tout simplement comment cette réforme fiscale et le budget contribueront au développement industriel et, surtout, manufacturier. La tâche m'est rendue facile du fait que l'accueil réservé à la réforme fiscale et au budget a été très favorable chez les industriels. J'ai lu des commentaires qui vont des mots «meilleurs que prévu» à «constructif», «bon pour la petite entreprise», etc.

Mon thème est simple, monsieur le président. La réforme fiscale et le budget, de toute évidence, sont expansionnistes. Ils renforcent les tendances économiques déjà existantes; ils constituent un stimulant à l'activité industrielle un peu terne, j'en conviens, ces temps-ci, et cela de trois façons. Premièrement, en laissant plus d'argent dans les poches des acheteurs potentiels; deuxièmement, en fournissant des stimulants aux industries: d'abord, des stimulants généraux et, ensuite, des stimulants particuliers pour certaines industries qui connaissent présentement des difficultés particulières.

Monsieur le président, comme toujours, j'ai écouté mon honorable ami de Waterloo avec immensément d'intérêt. Le public demande parfois aux députés s'il y a une différence fondamentale entre les partis politiques. Je réponds toujours affirmativement, et l'honorable député de Waterloo en a donné la preuve encore aujourd'hui. Au fait, il a adopté, à l'égard de ces questions, une attitude idéologique, caractéristique de son parti. Si je n'étais moi-même ancien professeur, je dirais une attitude «académique», catégorisant les choses en noir et en blanc. On remarquera, par exemple, que pour lui, il s'agit d'une lutte contre le chômage, d'abord et avant tout. L'idée qu'on peut lutter contre le chômage et contre l'inflation en même temps semble être assez étrangère à son comportement intellectuel; c'est le genre de simplification qu'on rencontre souvent dans le parti auquel appartient l'honorable député de Waterloo.

On remarquera comment il parle de ceux qui ont travaillé à la préparation du rapport Carter: Tous ceux qui sont restés fidèles à Carter sont des bons; tous ceux qui lui sont devenus infidèles sont des méchants. On notera également comment il parle de l'ancien ministre des Communications, l'honorable député de Duvernay (M. Kierans). Quand le député de Duvernay était membre du cabinet, il n'était pas très intelligent; mais dès qu'il en est sorti, il est tout à coup devenu extrêmement brillant. Tout ce qu'il dit maintenant a valeur biblique.

Si un député libéral demeure au sein du gouvernement, c'est un «rascal», un diable; s'il en sort, c'est un saint. Ce genre de simplification est extraordinaire, et chaque fois que je l'entends, j'en suis toujours étonné, même si je siége à la Chambre depuis huit ans. Il n'y a pas de limites, vraiment, à mes capacités d'étonnement.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Vous devriez connaître mieux.